

Licenciement et contrôle du juge

JUR010

Une grande partie du travail du conseiller prud'homme relève de l'appréciation des motifs du licenciement. Cette formation vous permet d'avoir les repères nécessaires à la qualification des faits conduisant à la rupture du contrat de travail.

Objectifs

- 1. S'interroger sur son rôle de juge militant
- 2. Apprécier les motifs du licenciement
- 3. Réparer le préjudice de la victime



Public Visé



Acteurs du procès prud'homal

21.00 Heures

Jours



Exercer le mandat de conseiller prud'hommes Exercer le mandat de défenseur syndical CFDT et avoir suivi la formation initiale

Parcours pédagogique

- · L'acte de juger
- La nécessité d'une cause réelle et sérieuse
- Le motif de licenciement
- La qualification du licenciement
- Les cas de nullité
- La procédure de licenciement
- Requalification des autres modes de rupture
- Conditions de validité des transactions

Objectifs pédagogiques

Comparer des textes sur l'acte de juger

Définir la fonction du juge

Exprimer ses représentations sur le travail du juge

Identifier la nécessité d'une qualification du licenciement

Appréhender les conséquences de la qualification

S'interroger sur l'importance de la procédure de licenciement

Cerner les conditions de forme du licenciement

Appréhender la notion de cause réelle et sérieuse

Entraîner à vérifier l'existence d'une cause réelle et sérieuse

S'entraîner à la résolution de cas pratique

S'approprier les règles de réparation du licenciement irrégulier

Identifier les conséquences d'une nullité de licenciement prononcée par le juge

Méthodes mobilisées

Méthodes expositive, active et interrogative Livret stagiaire

Qualification Intervenant(e)(s)

Animateur·trice de formation ou formateur·trice consultant·e - CPH

IREFE - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11750804075

Version : JUR010-20241014





Méthodes d'évaluation

Évaluation diagnostique avant la formation Évaluation formative tout au long de la formation Évaluation sommative à la fin de la formation Évaluation de satisfaction à la fin de la formation

Modalités d'accessibilité handicap

Bâtiment ERP PMR - Contactez-nous pour nous indiquer vos besoins spécifiques

Tarifs Effectifs

Intra (Par Jour): **Nous consulter**

Contactez-nous!

Inter (Par Stagiaire):

Pascal QUINTON

Nous consulter

Formateur consultant, responsable formation

Tél.: 0142038441

Mail: pascal.quinton@irefe.fr

De 8 à 14 Personnes

IREFE - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11750804075

Version : JUR010-20241014